



Déclaration Générale du Royaume du Maroc à la 16^{ème} session de la Commission de l'investissement, des Entreprises et du développement

Genève, le 31 août 2026

Monsieur le Président
Monsieur le Secrétaire général par Intérim
Excellences,
Distingués Délégués,

Qu'il me soit permis de vous adresser, Monsieur le Président, nos félicitations pour votre élection à la présidence de cette session, ainsi qu'aux autres membres élus du Bureau.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur **Pedro Manuel Moreno** pour ses éclairages introductifs, ainsi qu'à **Son Excellence la Représentante permanente du Qatar** pour sa présentation sur les préparatifs du prochain **Forum mondial de l'investissement**. Nous souhaitons au Qatar plein succès dans l'organisation de cette importante manifestation.

Nous tenons également à saluer le Secrétariat de la CNUCED et l'équipe de la Division de l'investissement et des entreprises pour **la préparation du Rapport sur l'investissement dans le monde 2026**, qui apporte un éclairage utile sur les évolutions de l'investissement mondial.

Aussi, nous apprécions que **ce Rapport mette en avant le positionnement du Maroc dans les chaînes de valeur, notamment dans le secteur des véhicules électriques.**

Monsieur le Président

Comme le souligne ce rapport, l'investissement mondial a progressé de **6 %**, pour atteindre **1 600 milliards de dollars**. Toutefois, les retombées en matière de développement demeurent inégalement réparties. Une telle situation appelle les pays en développement à mettre en œuvre **des politiques et des stratégies adéquates pour renforcer leur attractivité et leur capacité d'intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.**

C'est dans cette perspective que le Maroc s'est doté d'une vision nationale claire, d'un cadre juridique modernisé et d'institutions catalytiques capables d'attirer et de mobiliser les capitaux privés. **À titre d'illustration, nous pouvons citer notamment :**

- **La Charte de l'investissement de 2022 constitue un instrument central de mise en œuvre de cette vision.**
- **Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement** qui soutient les investissements dans des secteurs stratégiques, notamment l'industrie, les infrastructures, l'économie verte, l'innovation et les PME.
- **Le Nouveau Modèle de Développement de 2021** qui place l'investissement privé au cœur de la croissance à l'horizon 2035.

Monsieur le Président

Face aux évolutions actuelles du paysage mondial de l'investissement, le Maroc estime que **trois priorités méritent une attention particulière**, en cohérence avec le **Consensus de Genève** et les enseignements du **Rapport sur l'investissement dans le monde 2026** :

- 1. Faciliter l'accès au financement afin d'accompagner l'investissement et de renforcer les capacités productives, notamment des PME**, ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur et leur capacité d'exportation.
- 2. Renforcer l'intégration régionale pour élargir les marchés, consolider les chaînes de valeur et accroître l'attractivité des économies en développement, notamment grâce à des infrastructures adaptées et à la facilitation des échanges et de l'investissement.**
- 3. Renforcer l'appui de la CNUCED aux pays en développement, en poursuivant son assistance technique pour améliorer le climat des affaires et de l'investissement, renforcer les capacités des PME et des start-ups et accompagner les pays dans la mise en place de cadres d'investissement efficaces, stables et prévisibles.**

Pour conclure, Monsieur le Président, **nous espérons que les conclusions concertées de cette session reflètent nos échanges, tout en s'inscrivant dans l'esprit du Consensus de Genève.**